

SÉNÉ CONNECTÉE

Elles étaient déjà bien présentes dans notre quotidien, mais la crise sanitaire a ouvert encore plus grand nos portes aux nouvelles technologies et aux réseaux de communication numérique. Nouveaux usages, utilisateurs plus nombreux mais aussi plus exigeants : les infrastructures de télécommunication ne cessent d'évoluer pour s'adapter à la demande... et même la devancer. Il est important pour la collectivité d'accompagner tous les habitants vers ces nouveaux outils.

“ ÉDITO

Les technologies liées au numérique nécessitent que les réseaux de communication soient de plus en plus performants et accessibles. Nos usages évoluent au gré de nouveaux besoins ou de nouveaux services qui rendent internet incontournable. Si beaucoup attendent avec impatience l'arrivée du très haut débit chez eux, je suis aussi conscient que d'autres peuvent se sentir démunis ou dépassés face à ces nouvelles technologies. C'est pourquoi, si nous, élus et services de la commune, veillons à rendre possible le déploiement de la fibre dans les meilleures conditions pour tous les Sinagotes et Sinagots, nous développons conjointement des services pour lutter contre la fracture numérique : nous équipons les écoles de matériel informatique, développons des services en ligne et vous accompagnons pour les utiliser.

Régis Facchinetti, adjoint en charge des Finances, des Bâtiments et de la Transition énergétique.



NOUVEAUX MÉTIERS, NOUVELLES FAÇONS DE TRAVAILLER

A Séné, de nombreux indépendants travaillent depuis leur domicile. Une connexion internet de qualité leur est indispensable. C'est désormais également le cas d'autres habitants pour qui le télétravail est devenu récurrent, voire permanent depuis l'expérience des confinements. Enfin, certaines entreprises, pour se moderniser, se dotent d'applications de gestion qui nécessitent elles aussi un bon débit pour fonctionner correctement.

“ AYMERIC DIEUZY : « POUR LES AMBULANCES DU GOLFE, LA FIBRE EST UN VRAI PLUS »

« Notre entreprise est née à la Belle Etoile à Séné en 89. Aujourd'hui, nous sommes 37 collaborateurs et nous avons un deuxième bureau à Pentaparc à Vannes. Pour gérer les emplois du temps des ambulanciers, qui font de nombreuses courses chaque jour, nous sommes dotés d'un logiciel spécialisé. Grâce à lui, ils reçoivent directement les missions sur leur assistant électronique et peuvent communiquer leur position ou leur disponibilité. La fibre nous facilite grandement l'utilisation de ce logiciel. Nous assurons ce service 7j/7 et 24h/24 et aujourd'hui, grâce à la fibre, la personne de garde peut même prendre la main à distance depuis son domicile. Un gain de temps appréciable pour la vie de famille ».



ENSEMBLE VERS LE NUMÉRIQUE



La progression du numérique est visible dans notre quotidien. Avec la crise sanitaire, et notamment pendant les confinements, la commune a observé une nette augmentation de la fréquentation de ses moyens de communication numérique : une utilisation accrue du mail pour contacter la mairie, au détriment du courrier postal, beaucoup d'échanges et d'interactions via la page Facebook officielle, de nouveaux inscrits à la newsletter mensuelle. Si la collectivité est présente sur le front du numérique, elle veille aussi à ne pas oublier la part de la population qui ne maîtrise pas encore ses outils.

Régulièrement, la Ville développe des services numériques pour s'adapter aux nouveaux usages.

- **Démarches en ligne sur www.sene.bzh** : progressivement, la dématérialisation gagne du terrain et certaines demandes peuvent désormais se faire entièrement en ligne, comme les actes de naissance, mariage ou décès.
- **Portail Familles** : il permet aux parents de gérer à la fois les inscriptions de leurs enfants à la cantine, à la garderie, aux Tickets Sport-Loisirs.
- **Portail Plaisanciers** : les usagers qui le souhaitent peuvent désormais faire une demande de mouillages, réserver un emplacement pour la nuit ou encore déclarer leurs absences depuis leur mobile (voir p.5).
- **Accès des associations et des entreprises au site web de la Ville** : les associations sinagotes peuvent mettre à jour leurs informations dans l'annuaire du site www.sene.bzh ou publier un événement dans l'agenda. Les entreprises qui en ont fait la demande apparaissent quant à elles dans l'annuaire des acteurs économiques.
- **Comptabilité et marchés publics** : la commune a dématérialisé tous ses actes comptables, ce qui facilite la gestion et le suivi pour la Ville comme pour les entreprises.
- **Plateforme Steeple** : réseau social basé sur la gratuité et l'entraide, Steeple permet aux Sinagots et usagers de la médiathèque d'échanger astuces, coups de main ou objets.
- **Le service Jeunesse sur les réseaux sociaux** : pour communiquer avec son public, le service jeunesse utilise

les moyens de communication que les jeunes plébiscitent, comme Instagram ou Whatsapp.

- **Urbanisme** : à partir du 1^{er} janvier 2022, les déclarations, dépôt de permis de construire, de projet d'aménagement ou de démolition seront possibles entièrement en ligne, sur le site de l'agglomération www.golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh.
- **Cimetière** : d'ici quelques mois, de nombreuses informations sur le cimetière seront accessibles via une plateforme dédiée (explications du fonctionnement, des démarches nécessaires, recherche de défunts, informations sur l'échéance des concessions...).

La commune équipe régulièrement les écoles en matériel informatique (voir notre bulletin d'octobre, rubrique *Services à la population*). Durant les confinements, elle a d'ailleurs prêté des tablettes aux enfants n'ayant pas accès à un support pour suivre leurs cours à domicile.

Le contexte très contraint de la crise sanitaire a par ailleurs amené la municipalité à adapter le dispositif des questions directes aux élus et à proposer une diffusion en direct des conseils municipaux sur Facebook, afin que se poursuive l'exercice démocratique. Cette pratique a été adoptée définitivement.

Malgré toutes ces évolutions, la Ville n'oublie pas que tous les habitants ne sont pas au même niveau d'utilisation du numérique. Elle veille donc à proposer un accompagnement pour réduire cette fracture du numérique et faciliter l'accès de tous aux nouveaux services.

VOUS SOUHAITEZ PRENDRE EN MARCHÉ LE TRAIN DU NUMÉRIQUE ? C'EST PAR ICI !

Des ateliers d'initiation et des échanges de savoirs sont proposés gratuitement aux Sinagot(e)s, au centre culturel Grain de Sel, mais aussi à la Maison des Habitants.



JEAN ET MARIE-HÉLÈNE

se forment au numérique pour appeler leur famille à l'étranger : « J'ai 85 ans et j'accompagne ma femme pour apprendre à nous servir de la tablette. Nous avons une fille en Islande et une autre au Canada ! Pour envoyer une lettre il faut 10 jours, c'est trop long. Généralement on se donne rendez-vous le dimanche, pour un appel avec la vidéo. »

YVES, réfractaire mais résigné !

« C'est ma femme qui m'a inscrit. Elle a l'habitude de tout cela, mais pas la patience pour m'expliquer. C'est vrai que moi je suis réfractaire à tout ça, même au portable. Un jour, elle m'a convaincu de troquer ma machine à écrire contre un ordinateur portable. C'est vrai que c'est pratique. Mais au bout de plusieurs dizaines de pages, j'ai tout effacé sans faire exprès... »

Plus d'infos : Centre culturel Grain de Sel, 02 97 675 670
ou Maison des Habitants, 02 97 66 17 78.

A QUAND LA FIBRE CHEZ TOUS LES SINAGOTS ?

Qui n'a pas déjà entendu : « l'informatique c'est bien beau, mais encore faut-il que ça fonctionne ! » ? Et oui, sans de bonnes infrastructures, certains services numériques deviennent inutilisables. Le Très Haut Débit (THD) fourni par la fibre est donc désormais un point incontournable du développement des territoires : apportant un confort dans l'usage des services numériques, il est surtout devenu indispensable pour les activités économiques et cela est encore plus marqué depuis la crise sanitaire : télétravail, visioconférences, cours en ligne, téléconsultation, e-commerce... L'absence d'accès au THD est devenue pénalisante pour beaucoup. Faisons le point sur l'état du réseau fibre à Séné.



5655
LOGEMENTS sur **6519**
RACCORDABLES
AU 1^{ER} DÉC. 2021

LES CAS PARTICULIERS

Tous les Sinagots ne sont pas égaux face au déploiement de la fibre. En cause, des problématiques techniques qui peuvent complexifier certains raccordements. Parmi elles, les acheminements par réseaux aériens, plus longs à effectuer. En effet, si l'enfouissement des réseaux n'est pas possible, il existe deux solutions : utiliser les poteaux existants s'ils peuvent le supporter ou bien en mettre en place de nouveaux. On constate ainsi parfois l'implantation de poteaux en doublon, à cause de problèmes de charge ou de sécurité électrique. Pour les poteaux électriques, l'entreprise Enedis (anciennement ERDF) doit donner son accord.

Si quasiment tous les foyers sinagots sont actuellement raccordables, Orange se laisse jusqu'à fin 2022 pour finaliser les déploiements les plus complexes.

ATTENTION AUX ARNAQUES LIÉES AU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE OPTIQUE

Si vous pensez être victime d'un démarchage frauduleux pour un abonnement à la fibre, faites-en part à la police municipale ou à la gendarmerie. Informée, la municipalité pourra également faire remonter l'information à Orange et alerter la population en cas de démarche frauduleuse avérée.



RACCORDÉ OU RACCORDABLE ?

Un foyer **raccordable** est une adresse desservie par la fibre : cette dernière est présente dans la rue.

Le foyer sera **raccordé** si l'habitant effectue la démarche de souscrire un abonnement fibre auprès d'un Fournisseur d'Accès à Internet (FAI) présent sur la commune. Pour raccorder la fibre de l'armoire située dans la rue jusqu'à l'intérieur du logement, il arrive souvent que le FAI fasse appel à une entreprise tierce. Pour autant, le FAI reste l'interlocuteur unique de l'habitant.

Selon votre quartier d'habitation, vous n'avez pas forcément le même choix de fournisseurs d'accès à Internet. Sachez par ailleurs qu'Orange conserve l'exclusivité des zones qu'il déploie pendant les 15 premiers jours, puis les autres fournisseurs d'accès peuvent lancer leur commercialisation.



NOS VIEILLES LIGNES TÉLÉPHONIQUES EN VOIE D'ABANDON

A partir de 2023, l'opérateur Orange cessera l'entretien puis progressivement abandonnera le traditionnel réseau téléphonique commuté (RTC), permettant un branchement direct du téléphone aux fameuses prises murales en T. A l'image de la télévision hertzienne ayant progressivement cédé sa place à la TNT, les téléphones fixes continueront d'exister mais les communications passeront à l'avenir exclusivement par internet, et notamment la fibre. C'est ce qu'on appelle la VOIP (voix sur IP). Les utilisateurs qui se connectent aujourd'hui directement à la prise en T devront donc souscrire un abonnement auprès d'un FAI de leur choix, et ce dernier leur fournira le boîtier intermédiaire à brancher entre la fibre et le téléphone.

LA FIBRE SINAGOTE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2021

● logements éligibles ● logements non éligibles

